

# REGLEMENT DES 8 HEURES DE TIR

## Stand de tir

Adresse : Rue Alain Mimoun – 58200 COSNE SUR LOIRE (à côté du terrain de rugby et des courts de tennis).

Pas de tir à 10 m équipé de 20 postes avec cibles électroniques.

Le concours est ouvert à tous les licenciés FFT selon le règlement ISSF.

## Engagements

Equipe de 2 tireurs dans la même discipline.

Frais d'engagement : 45 € par équipe.

Fiche d'inscription (en PJ) à retourner **avant le 28 décembre 2024**

## Horaires

- Tireur 1 : 8h45 à 10h15 (match 1) – 12h00 à 13h30 (match 3)

- Tireur 2 : 10h20 à 11h50 (match 2) – 13h35 à 15h05 (match 4)

Une finale « spéciale Arquebuse » aura lieu à l'issue des matchs. Les 8 meilleurs carabiniers et pistoliers seront qualifiés et s'affronteront dans une ambiance de folie.

## Récompenses

Le palmarès sera donné et les récompenses remises à l'issue de la finale vers 17h00.

Chaque participant se verra remettre une récompense.

Coupes et lots aux 3 premières équipes dans chaque discipline, au vainqueur de la finale dans chaque discipline, et au meilleur scoreur dans chaque discipline.

Le pot de l'amitié clôturera la remise des récompenses.

## Restauration

Vente de boissons (chaudes et froides) et sandwiches au club house.

Repas le midi sur réservation. (voir fiche d'inscription). Menu à **15 €** : 1 pizza (salade) + 1 dessert + 1 boisson

## Pour plus d'informations

**06.68.05.29 .40(V. RZEGOCZAN)**

**[www.ucsarquebusecosnoise.fr](http://www.ucsarquebusecosnoise.fr)**

**entraîneur@ucsarquebusecosnoise.fr**

**facebook : ArquebuseCosnoise**